

Déroulement du Bilan de compétences

Le bilan de compétence est un outil efficace et évolutif pour apprendre à mieux se connaître et augmenter ainsi ses capacités d' autonomie, son sens critique et sa capacité à effectuer des choix dans une réalité sociale du travail de la région où l'on prospecte.

Nous vous proposons, à travers votre réflexion et grâce au dialogue avec votre consultant, de broser un tableau réaliste de votre carrière et d' établir un « état des lieux ».

Ces échanges nous permettrons d' identifier vos intérêts, vos compétences, qualités et aptitudes et de mieux cerner vos potentiels ainsi que les points à améliorer.

Votre travail et nos rencontres nous permettront d'aboutir à un projet professionnel réaliste.

LE DEROULEMENT S'ARTICULE EN 3 PHASES

1. Phase préliminaire :

Elle permet au candidat

- de clarifier ses objectifs
- de bien comprendre l'objet de la démarche bilan et de s'y engager, de découvrir les outils, méthodes et techniques qui seront utilisés au cours de ce travail,
- d'établir une relation de confiance avec le consultant chargé du bon déroulement et de l'analyse du bilan.
- de déterminer le calendrier des rencontres

2. Phase d'investigation se déroule en trois étapes :

A) Identification des atouts et des freins

a) Investigation du savoir être (sur le plan de l'histoire de vie et du développement de la personnalité du candidat).

→(Test de personnalité – test d'intérêts professionnels)

b) Investigation sur le plan du savoir (acquis intellectuels, formation, capacités cognitives de l'individu)

→(Tests d'aptitudes si nécessaires).

c) Investigation sur le plan de l'expérience professionnelle, les savoir-faire (capacités techniques, expériences sur le terrain, mise en pratique des compétences)

B) Élargissement des pistes professionnelles en fonction du profil du candidat

a) Travail sur des fiches métiers ou tout autre support mis à la disposition du candidat

b) Enquêtes sur le terrain, rencontre avec des professionnels

c) Si nécessaire EMT (Essai en milieu de travail afin de valider un projet)

C) Mise en corrélation des résultats de ces deux étapes en tenant compte des motivations, des compétences et du marché de l'emploi.

Cette dernière étape permet de définir avec le candidat ses possibilités d'évolution professionnelle et de mettre en place si nécessaire des actions visant à améliorer ses compétences ou identifier des axes à combler.

3. Phase de conclusion

A) Restitution des résultats détaillés de la phase d'investigation

Synthèse des investigations effectuées et des rencontres avec les professionnels.

Identification des centres de formation et d'organismes de création d'Entreprise (prise de contacts, rdv éventuels)

Le bilan se termine par la remise de la synthèse de bilan. Cette synthèse écrite, sera lue et commentée lors d'un dernier entretien par le consultant. Lors de cet entretien il rectifiera le cas échéant certains points du contenu et remettra en main propre le document définitif au candidat.

Toutes les phases du bilan sont menées de façon individuelle.

Durée : Pour une durée de 8 à 10 semaines environ, à raison d'un entretien par semaine.

Nous sommes en mesure d'accompagner ou de réorienter les personnes en situation de handicap.

Tarif Bilan Grand Angle (24h): 1750€

Tarif Bilan Focus (15h): 1100€

Le bilan DAC en 2021 – 71 bilans réalisés

- 95% de nos bénéficiaires ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés
- 99% de nos bénéficiaires conseilleraient le bilan à leur proches, tous sont d'ailleurs satisfaits du rythme, des outils et de la qualité d'écoute et la disponibilité des conseillers
- 86% des répondants aux questionnaires à 6 mois déclarent que le bilan a eu un impact sur leur vie professionnelle, et 74% sur leur vie personnelle
- 30% ont répondu au questionnaire à 6 mois : 58% d'entre eux ont mis en œuvre leur projet, 27% l'ont réajusté
- Nos bénéficiaires ont réalisé en moyenne 4 enquêtes métiers dont 67% auprès de professionnels, 20% auprès d'organismes de formation, 3% auprès de recruteurs et 10% auprès d'autres sources